

Formulaire d'inscription 2023/2024

Conservatoire Mayenne Communauté

Il est impératif de compléter intégralement le document pour la prise en compte de votre inscription.

Cadre réservé à l'administration

Reçu le

Dossier complet

Dossier incomplet

ETAT CIVIL DE L'ÉLÈVE

Nom et prénom de l'élève :

Date de naissance :

Adresse :

Code postal : Ville : Portable :

E-mail du responsable légal ou de l'élève majeur :

SCOLARITÉ 2023/2024

Nom de l'établissement :

Code postal : Ville :

Classe :

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES PARENTS

Responsable légal de l'élève : Père Mère (à cocher)

Père

Nom et prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Tel domicile :

Tel portable :

E-mail :

Mère

Nom et prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Tel domicile :

Tel portable :

E-mail :

Personne souhaitant recevoir les informations liées au Conservatoire (newsletter, report de cours, absences professeurs...) par mail et/ou SMS Père Mère

CYCLE SON ET MOUVEMENT (à cocher)

Atelier 1^{ère} année (GS – 5 ans)
Atelier 2^{ème} année (CP – 6 ans)

PARCOURS DÉCOUVERTE INSTRUMENTALE

Parcours 1^{ère} année (CP – 6 ans) + Formation musicale (CIN1)
Parcours 2^{ème} année (CE1 – 7 ans) + Formation musicale (CIN2)*

* Ce parcours est proposé aux élèves qui n'ont pas fait le choix de leur instrument ou pour ceux qui n'ont pas eu de place dans le cours de l'instrument de leur choix.

DANSE

Si votre enfant a déjà fait de la Danse, merci de préciser la discipline, son niveau et son établissement d'origine :

.....

CURSUS :

Danse classique (Mayenne), Danse contemporaine (Mayenne) et/ou Danse modern jazz (Mayenne et Lassay-les-Châteaux)

INITIATION DANSE (CE 1 – 7 ans)

CYCLE 1 (à partir de 8 ans – CE 2) : Découverte du classique et du modern jazz

CYCLE 2 (à partir de 12 ans – 5^{ème}) et CYCLE 3 (à partir de 17 ans – 1^{ère}) : Classique et/ou modern jazz :

Danse Classique Danse Jazz

Une rencontre avec les professeurs est organisée en septembre afin de déterminer le niveau correspondant le mieux à vous-même ou votre enfant

HORS CURSUS : Ados débutants à partir de 13 ans (4^{ème}) et Adultes

À MAYENNE

Modern jazz Classique Hip-hop Danse contemporaine

À LASSAY-LES-CHÂTEAUX

Modern jazz

THÉÂTRE

Si votre enfant a déjà fait du Théâtre, merci d'indiquer le nombre d'années de pratique et son établissement d'origine :

.....

À MAYENNE

Atelier éveil (CM1/CM2) : 1h
Atelier initiation (6^{ème}/5^{ème}) : 1h30
Atelier développement (4^{ème}/3^{ème}) : 2h
Cycle 1 (lycée) : 3h

À LASSAY-LES-CHÂTEAUX

Atelier éveil (CM1/CM2/6^{ème}) : 1h15
Atelier développement (5^{ème}/4^{ème}/3^{ème}) : 2h

MUSIQUE (à cocher)

Si votre enfant a déjà fait de la Musique, merci de préciser la discipline, son niveau et son établissement d'origine :

.....

CURSUS :

1. Formation musicale obligatoire

CIN2 (à partir du CE1)
Cours ados (CM2 et +)

2. Pratique instrumentale (3 choix à renseigner par des numéros correspondant à votre ordre de préférence)

À MAYENNE

Violon	Flûte traversière	Trompette	Percussions
Alto	Clarinette	Cor	Piano
Violoncelle	Saxophone	Trombone	Guitare
Contrebasse	Basson	Tuba	Chant
Percussions brésiliennes (cours collectif)			

À LASSAY-LES-CHÂTEAUX

Violon	Batterie	Atelier chant (cours collectif)	Guitare
Flûte traversière	Piano	Chorale (cours collectif)	
Saxophone	Accordéon	Percussions brésiliennes (cours collectif)	

PRATIQUE COLLECTIVE SEULE (hors cursus)

À LASSAY-LES-CHÂTEAUX

Chorale « La Clé des Chants »

À MAYENNE

Chorale de cycle 1 (7 – 12 ans)
L'atelier vocal (à partir de 14 ans pour les femmes et de 17 ans pour les hommes)

MUSIQUES ACTUELLES (à partir de 10 ans – CM2)

Le parcours : pratique instrumentale (à cocher) :

Guitare électrique	Chant	Clavier
Batterie	Guitare basse	

À noter que dans le parcours, en plus de la pratique instrumentale :

- Pour les 10-12 ans, 1 UV obligatoire : Atelier d'initiation à la pratique collective/Formation musicale appliquée ;
- Dès 12 ans, 3 UV obligatoires : Pratique collective/Formation musicale appliquée, MAO et Autonomie du musicien

DOCUMENTS JOINTS AU FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Autorisations « Droit à l'image » et « Premiers soins »

Règlement Intérieur

PIÈCES OBLIGATOIRES À JOINDRE AU FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Autorisations « Droit à l'image » et « Premiers soins » remplies et signées

Attestation assurance responsabilité civile

Certificat médical pour la pratique de la danse

Attestation quotient familial (formulaire disponible auprès de la CAF ou auprès de la M.S.A)

Si ce document ne nous est pas fourni, l'application du tarif sera celle de la tranche la plus élevée. En cas de changement de situation, n'oubliez pas de nous fournir le nouveau document.

OU À DÉFAUT

Relevé d'imposition de l'année N-2 (Avis d'imposition 2022 concernant les revenus de l'année 2021) + relevé des prestations familiales (MSA ou autres) du mois précédent la demande pour les familles non allocataires CAF (dont allocataires MSA) et les familles prestataires CAF ne percevant pas de prestations soumises à condition de ressources. Ces documents permettront de calculer le quotient familial. A défaut d'être fournis, l'application du tarif sera celle de la tranche la plus élevée.

SI VOUS CHOISISSEZ LE RÈGLEMENT DE VOS FACTURES PAR PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE :

Ne pas choisir cette option, si vous souhaitez régler avec des titres de paiement tels que Tickets MSA, Chèques Vacances, Coupon Sport ANCV, Pass Culture.

Mandat de prélèvement SEPA dûment complété et signé

R.I.B (format IBAN BIC)

N.B : Conformément à l'accusé de retrait de dossier, un droit d'inscription de 35 € (pour les habitants de Mayenne Communauté) et de 45 € (pour les habitants hors Mayenne Communauté) sera facturé à compter du 2 octobre 2023 (fin de la période d'essai). La facturation des cours est trimestrielle, d'octobre à juin inclus.

• **Pour les cours collectifs (Cycle Son et Mouvement, Parcours découverte instrumentale, Danse, Théâtre et Formation musicale) :** En cas de démission en cours d'année scolaire, la facturation des cours sera proportionnelle à la période de fréquentation (tout trimestre commencé sera dû). Toute annulation d'inscription doit être formulée par écrit et adressée au directeur du Conservatoire. Dans le cas contraire, la facturation sera appliquée dans sa totalité et ce, jusqu'à la fin de l'année scolaire.

• **Pour les autres cours (Instrument ou Formation musicale + Instrument) :** En cas de démission en cours d'année scolaire, à partir de la 2^{ème} année, les cours seront facturés pour l'année entière (sauf en cas de mutation professionnelle ou maladie grave attestée par certificat médical). Toute annulation d'inscription doit être formulée par écrit (et justifiée en cas de mutation professionnelle ou attestée par certificat médical en cas de maladie grave) et adressée au directeur du Conservatoire.

Atteste avoir pris connaissance du Règlement Intérieur du Conservatoire (obligatoire)

Lu et approuvé (obligatoire)

Fait à le

Nom et Prénom :